



CAHIER SPECIAL DES CHARGES

DU MARCHE PUBLIC DE

FOURNITURES

AYANT POUR OBJET

**“FOURNITURE DE VÊTEMENTS ET
D'ACCESSOIRES D'UNIFORME CERTIFIÉS
ÊTRE PRODUIT DANS LE RESPECT DES
SEUILS RÉGLEMENTAIRES EN SUBSTANCES
NOCIVES ET DÉCLARÉS ÊTRE PRODUITS
DANS LE RESPECT DES DROITS
FONDAMENTAUX DES TRAVAILLEURS”-**
2014D0345

**PROCÉDURE NÉGOCIÉE DIRECTE AVEC
PUBLICITÉ**

Pouvoir adjudicateur

**Institut Bruxellois pour la Gestion de
l'Environnement**

Auteur de projet

Division Logistique, Sophie Demesmaeker
Gulledelle 100 à 1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)

Table des matières

| | |
|--|------------------------|
| I. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES | 5 |
| I.1 DESCRIPTION DU MARCHÉ | 5 |
| I.2 IDENTITÉ DU POUVOIR ADJUDICATEUR | 5 |
| I.3 MODE DE PASSATION | 5 |
| I.4 FIXATION DES PRIX..... | 5 |
| I.5 DROIT D'ACCÈS ET SÉLECTION QUALITATIVE | 6 |
| I.6 FORME ET CONTENU DES OFFRES..... | 8 |
| I.7 DÉPÔT DES OFFRES..... | 9 |
| I.8 OUVERTURE DES OFFRES..... | 9 |
| I.9 DÉLAI DE VALIDITÉ | 9 |
| I.10 CRITÈRES D'ATTRIBUTION..... | 9 |
| I.11 RÉVISIONS DE PRIX..... | 10 |
| I.12 VARIANTES | 10 |
| I.13 CHOIX DE L'OFFRE | 10 |
| I.14 MODALITÉS DE PAIEMENT ET DE FACTURATION..... | 10 |
| I.15 ÉCHANTILLONS | 11 |
| II. DISPOSITIONS CONTRACTUELLES | 12 |
| II.1 FONCTIONNAIRE DIRIGEANT | 12 |
| II.2 ASSURANCES | 12 |
| II.3 CAUTIONNEMENT | 12 |
| II.4 DURÉE ET DÉLAI DE LIVRAISON | 12 |
| II.5 DÉLAI DE PAIEMENT..... | 13 |
| II.6 DÉLAI DE GARANTIE..... | 13 |
| II.7 RÉCEPTION | 13 |
| III. DESCRIPTION DES EXIGENCES TECHNIQUES | 14 |
| III.1 EXIGENCES GÉNÉRALES : | 14 |
| III.2 LOT N° 1: PANTALONS | 17 |
| III.3 LOT N° 2: POLOS, T-SHIRTS, SWEATSHIRTS | 2120 |
| III.4 LOT N° 3: GILETS | 2524 |
| III.5 LOT N° 4: FROID | 3130 |
| III.6 LOT N° 5: SPORT..... | 3231 |
| III.7 LOT N° 6: ACCESSOIRES..... | 3433 |
| ANNEXE A : FORMULAIRE D'OFFRE..... | 3634 |
| ANNEXE B : INVENTAIRE..... | 3937 |

Auteur de projet

Nom : Division Logistique
Adresse : Gulledelle 100 à 1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)
Personne de contact : Madame Sophie Demesmaeker
Téléphone : +32 27757940
E-mail : sdemesmaeker@environnement.irisnet.be

Réglementation en vigueur

1. Loi du 15 juin 2006 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, et ses modifications ultérieures.
2. Arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, et ses modifications ultérieures.
3. Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, et ses modifications ultérieures.
4. Loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.
5. Règlement général pour la protection du travail (RGPT), Loi sur le bien-être et Code sur le bien-être au travail.

Dérogations, précisions et commentaires

Néant

Lieu de livraison

Le fournisseur est tenu, moyennant le prix remis, de livrer à ses frais, risques et périls, les fournitures à La pépinière de l'IBGE, avenue du Parc de la Woluwe 68 à 1160 Bruxelles.

Les livraisons auront lieu du lundi au vendredi de 8h00 à 11h00 et de 13h00 à 15h00.
Personne de contact pour la livraison 02/661 32 86.

I. Dispositions administratives

Cette première partie se rapporte à la réglementation relative à la passation d'un marché public jusqu'à la désignation de l'adjudicataire.

Les dispositions contenues dans cette partie se rapportent à la loi du 15 juin 2006 et à l'arrêté royal du 15 juillet 2011 et leurs modifications ultérieures.

I.1 Description du marché

Objet des Fournitures : Fourniture de vêtements et d'accessoires d'uniforme certifiés être produit dans le respect des seuils réglementaires en substances nocives et déclarés être produits dans le respect des droits fondamentaux des travailleurs.

Le marché est divisé en lots comme suit :

Lot 1 "Pantalons"

Lot 2 "Polos, T-shirts, sweatshirts"

Lot 3 "Gilets"

Lot 4 "Froid"

Lot 5 "Sport"

Lot 6 "Accessoires"

Lieu de livraison pour tous les lots: Pépinière de l'IBGE, avenue du Parc de la Woluwe 68 à 1160 Bruxelles.

I.2 Identité du pouvoir adjudicateur

Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement
Gulledelle 100
1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)

I.3 Mode de passation

Conformément à l'article 26, § 2, 1° d (le montant du marché HTVA n'atteint pas le seuil de 207.000,00 €) de la loi du 15 juin 2006, le marché est passé par procédure négociée directe avec publicité.

I.4 Fixation des prix

Le présent marché consiste en un marché à bordereau de prix.

Le marché à bordereau de prix est celui dans lequel les prix unitaires des différents postes sont forfaitaires et les quantités, pour autant que des quantités soient déterminées pour les postes, sont présumées ou exprimées dans une fourchette. Les postes sont portés en compte sur la base des quantités effectivement commandées et mises en oeuvre.

Le marché est attribué sur base des prix unitaires mentionnés dans l'offre. Au moment de la rédaction des conditions du présent marché, le pouvoir adjudicateur n'est pas en mesure de définir avec

précision les quantités de fournitures dont elle aura besoin. En conséquence, les quantités présumées indiquées au cahier spécial des charges régissant le présent marché sont à titre purement indicatif, elles n'engagent nullement l'administration ; dès lors, l'adjudicataire ne pourra réclamer aucune indemnité dans le cas où les quantités présumées ne seraient pas atteintes.

Marché sujet à commandes

a) Les quantités reprises à l'inventaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et n'engagent nullement le Pouvoir adjudicateur qui reste seul juge des éventuelles modifications à y apporter suivant les nécessités ou urgences du moment.

b) Les soumissionnaires ne peuvent se prévaloir, dans la détermination de leurs prix unitaires, des quantités présumées fixées par le Pouvoir adjudicateur.

Ces quantités ne donnent aucun droit au fournisseur, ni concernant le montant total des commandes, ni concernant les quantités à commander pour chaque poste, ni concernant les rapports entre les quantités indiquées pour chacun des postes de l'inventaire.

Toute modification des quantités mentionnées dans l'inventaire est interdite sous peine de nullité de l'offre.

I.5 Droit d'accès et sélection qualitative

Le formulaire d'offre doit être accompagné des pièces suivantes :

Situation juridique du soumissionnaire - références requises (critères d'exclusion)

* En application de l'article 60 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011, le soumissionnaire belge n'est pas obligé d'ajouter une attestation ONSS à son offre. Le pouvoir adjudicateur se renseignera lui-même. Les soumissionnaires étrangers joignent à leur offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'ils sont en règle par rapport à leurs obligations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où ils sont établis.

* En application de l'art. 63 de l'AR du 15 juillet 2011, le soumissionnaire belge n'est pas obligé d'ajouter une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles. Le pouvoir adjudicateur se renseignera lui-même. Les soumissionnaires étrangers joignent à leur offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'ils sont en règle par rapport à leurs obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où ils sont établis. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas.

Capacité technique du soumissionnaire - références requises (critères de sélection)

Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur.

Niveau(x) minimal(aux) : Niveau(x) minimal(aux):

LOT 1:

Le soumissionnaire annexera à son offre au minimum une attestation d'un client ou une déclaration sur l'honneur (en cas de client privé) prouvant une livraison d'articles vestimentaires pour un montant de minimum 40.000€, effectuée au cours de ces trois dernières années, et y indiquera le montant, la date et le destinataire publics ou privés de la livraison.

LOT 2:

Le soumissionnaire annexera à son offre au minimum une attestation d'un client ou une déclaration sur l'honneur (en cas de client privé) prouvant la livraison d'articles vestimentaires pour un montant de minimum 40.000€, effectuée au cours de ces trois dernières années, et y indiquera le montant, la date et le destinataire publics ou privés de la livraison.

Lot 3 :

Le soumissionnaire annexera à son offre au minimum une attestation d'un client ou une déclaration sur l'honneur (en cas de client privé) prouvant la livraison d'articles vestimentaires pour un montant de minimum 10.000€, effectuée au cours de ces trois dernières années, et y indiquera le montant, la date et le destinataire publics ou privés de la livraison.

Lot 4 :

Le soumissionnaire annexera à son offre au minimum une attestation d'un client ou une déclaration sur l'honneur (en cas de client privé) prouvant la livraison d'articles vestimentaires pour un montant de minimum 10.000€, effectuée au cours de ces trois dernières années, et y indiquera le montant, la date et le destinataire publics ou privés de la livraison.

Lot 5 :

Le soumissionnaire annexera à son offre au minimum une attestation d'un client ou une déclaration sur l'honneur (en cas de client privé) prouvant la livraison d'articles vestimentaires pour un montant de minimum 10.000€, effectuée au cours de ces trois dernières années, et y indiquera le montant, la date et le destinataire publics ou privés de la livraison.

Lot 6 :

Le soumissionnaire annexera à son offre au minimum une attestation d'un client ou une déclaration sur l'honneur (en cas de client privé) prouvant une livraison d'articles d'accessoires vestimentaires pour un montant de minimum 10.000€, effectuée pendant les trois dernières années et y indiquera le montant, la date et le destinataire publics ou privés de la livraison.

I.6 Forme et contenu des offres

Le soumissionnaire établit son offre en néerlandais ou français et complète l'inventaire sur le modèle annexé au cahier des charges le cas échéant. Si le soumissionnaire établit son offre sur d'autres documents que le formulaire prévu, il supporte l'entière responsabilité de la parfaite concordance entre les documents qu'il a utilisés et le formulaire.

Tous les documents établis ou complétés par le soumissionnaire ou son mandataire sont datés et signés par celui-ci.

Lorsque l'offre est signée par un mandataire, celui-ci mentionne clairement son (ses) mandant(s). Le mandataire joint à l'offre l'acte authentique ou sous seing privé qui lui accorde ses pouvoirs ou une copie de la procuration.

Toutes ratures, surcharges et mentions complémentaires ou modificatives, tant dans l'offre que dans ses annexes, qui seraient de nature à influencer les conditions essentielles du marché, telles que les prix, les délais, les conditions techniques, doivent également être signées par le soumissionnaire ou son mandataire.

Le prix de l'offre sera exprimé en euro.

Documents à joindre

Le soumissionnaire joint à son offre :

- s'il échet, une note dans laquelle le prestataire de services déclare avoir tenu compte lors de l'élaboration de son offre des éventuels avis rectificatifs avec mention des numéros et désignations ;
- le formulaire de soumission, dûment complété, daté et signé, accompagné de l'inventaire s'y rapportant et une copie sur support informatique;
- En cas d'association momentanée ou de groupement sans personnalité juridique, l'engagement solidaire des personnes physiques ou morales ainsi que la désignation du représentant de l'association vis-à-vis du pouvoir adjudicateur.
- Copie de l'acte authentique ou sous-seing privé accordant le pouvoir de signature de l'offre et/ou de représentation du soumissionnaire ou, à défaut, l'indication du numéro des annexes du Moniteur belge qui a publié ce(s) pouvoir(s).
- la preuve du dépôt d'échantillon, formulaire à la fin du présent cahier (annexe C);
Le soumissionnaire doit déposer contre accusé de réception (annexe C), avant la date prévu de dépôt des offres, un échantillon de chaque modèle / article / produit proposé. Chaque échantillon sera marqué au nom du soumissionnaire.
- la déclaration sur l'honneur "vêtements propres", signée et datée, sur le formulaire à la fin du présent cahier (annexe D);
- une fiche technique complète concernant chaque article et tissu proposé, en français et en néerlandais; (annexe E)
- les instructions de lavage; (annexe F)
- le cas échéant, le conditionnement minimum par bon de commande(annexe G)

I.7 Dépôt des offres

L'offre est établie sur papier et est glissée sous pli définitivement scellé mentionnant le numéro du cahier spécial des charges (2014D0345) ou l'objet du marché et les numéros des lots. Elle est envoyée par service postal ou remise par porteur.

En cas d'envoi par service postal, ce pli définitivement scellé est glissé dans une seconde enveloppe fermée portant clairement la mention " OFFRE ".

L'ensemble est envoyé à :

Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement
Division Logistique
Madame Sophie Demesmaeker
Gulledelle 100
1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)

Le porteur remet l'offre à Madame Sophie Demesmaeker personnellement ou dépose cette offre dans la boîte prévue à cette fin.

La date limite d'introduction des offres sera mentionnée dans l'avis de marché.

I.8 Ouverture des offres

Il n'y a pas d'ouverture des offres en séance publique.

I.9 Délai de validité

Le soumissionnaire reste lié par son offre pendant un délai de 18090 jours de calendrier, à compter de la date limite de réception des offres.

I.10 Critères d'attribution

Les critères qui suivent sont d'application lors de l'attribution du marché :

Ces critères d'attribution valent pour tous les lots:

| N° | Description | Poids |
|----|------------------------------------|-------|
| 1 | Caractéristiques environnementales | 30 |
| 2 | Qualité | 30 |
| 3 | Prix | 30 |
| 4 | Délai de livraison | 10 |

Une certaine valeur a été attribuée à chaque critère. Sur base de l'évaluation de tous ces critères, tenant compte de la valeur attribuée à chacun, le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre régulière économiquement la plus avantageuse du point de vue du pouvoir adjudicateur.

I.11 Révisions de prix

Il n'y a pas de révision de prix pour ce marché.

I.12 Variantes

Les variantes libres ne sont pas autorisées.
Aucune variante obligatoire ou facultative n'est prévue.

I.13 Choix de l'offre

Le pouvoir adjudicateur choisit l'offre régulière économiquement la plus avantageuse (en tenant compte des critères d'attribution).

Par la remise de son offre, le soumissionnaire accepte toutes les clauses du Cahier spécial des Charges et renonce à toutes les autres conditions. Si le pouvoir adjudicateur constate, lors de l'analyse des offres, que le soumissionnaire a ajouté des conditions qui rendent l'offre imprécise ou si le soumissionnaire émet des réserves quant aux conditions du Cahier spécial des Charges, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit soit de considérer l'offre comme substantiellement irrégulière soit de demander au soumissionnaire de clarifier son offre.

Marché divisé en lots

Le pouvoir adjudicateur a le droit de n'attribuer que certains lots et, éventuellement, de décider que les autres lots feront l'objet d'un ou plusieurs nouveaux marchés, au besoin selon un autre mode. Le soumissionnaire peut remettre offre pour un ou pour plusieurs lots. Le soumissionnaire peut compléter ses offres sur les différents lots en mentionnant la proposition d'amélioration qu'il consent sur chaque lot en cas de réunion de certains lots pour lesquels il remet offre.

I.14 Modalités de paiement et de facturation

La facture, une par bon de commande, devra :

- a) être envoyée à l'IBGE, Département Comptabilité, Gulledelle 100, 1200 Bruxelles, qui est chargé d'en assurer la liquidation.
- b) être accompagnée :
 - 1) du bordereau d'expédition relatif à la fourniture faisant l'objet de la facture revêtu de la signature, du nom (en lettres imprimées) et de la qualité de l'agent qui a réceptionné la livraison;
 - 2) de l'exemplaire du bon de commande destiné à cet effet.

I.15 Echantillons

Les spécifications techniques rendues applicables au marché sont complétées par des échantillons. Le soumissionnaire doit déposer, contre accusé de réception (annexe C), auprès de l'IBGE, Direction Logistique, Service Economat, A l'attention de Madame Demesmaeker Sophie, Gulledelle 100, 1200 Bruxelles, avant l'ouverture des offres, les échantillons énumérés à l'annexe 1. Chaque échantillon sera marqué au nom du soumissionnaire, du numéro du lot et du numéro de l'article. Les échantillons sont destinés à faire connaître la valeur des produits offerts et doivent être identiques aux fournitures que le soumissionnaire s'engage à livrer si son offre est retenue.

La reprise des échantillons se fait par le soumissionnaire à ses frais.

II. Dispositions contractuelles

Cette deuxième partie fixe la procédure relative à l'exécution du marché.
Pour autant qu'il n'y soit pas dérogé, l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 et ses modifications ultérieures établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics est d'application.

II.1 Fonctionnaire dirigeant

L'exécution des fournitures se déroule sous le contrôle du fonctionnaire dirigeant :

Nom : Monsieur Patrick Engels
Adresse : Division Logistique, Gulledele 100 à 1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)
Téléphone : +32 27757608
E-mail : pengels@leefmilieu.irisnet.be

Le surveillant des fournitures :

Nom : Madame Sophie Demesmaeker
Adresse : Division Logistique, Gulledele 100 à 1200 Bruxelles (Woluwe-Saint-Lambert)
Téléphone : +32 27757940
E-mail : sdemesmaeker@environnement.irisnet.be

II.2 Assurances

L'adjudicataire contracte les assurances couvrant sa responsabilité en matière d'accidents de travail et sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers lors de l'exécution du marché.

Dans un délai de trente jours à compter de la conclusion du marché, l'adjudicataire justifie qu'il a souscrit ces contrats d'assurances, au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie requise par les documents du marché.

A tout moment durant l'exécution du marché, l'adjudicataire produit cette attestation, dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la demande du pouvoir adjudicateur.

II.3 Cautionnement

Aucun cautionnement ne sera exigé pour ce marché.

II.4 Durée et délai de livraison

Durée totale du marché: 12 mois

Le pouvoir adjudicateur n'a pas spécifié le délai de livraison. Par conséquent, le soumissionnaire doit proposer lui-même un délai de livraison dans son offre (en **jours de calendrier**).
(pour chaque lot)

II.5 Délai de paiement

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification de 30 jours de calendrier à compter de la date de livraison pour procéder aux formalités de réception. Ce délai prend cours le lendemain de l'arrivée des fournitures à destination, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit en possession du bordereau ou de la facture.

Remarques importantes :

Si la livraison a lieu en plusieurs fois, le délai est compté à partir du jour de l'achèvement des formalités de la dernière réception de chacune des livraisons partielles.

Le paiement du montant dû au fournisseur est effectué dans les 30 jours de calendrier à compter de l'échéance du délai de vérification, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que des autres documents éventuellement exigés. Ladite facture vaut déclaration de créance.

II.6 Délai de garantie

Aucun délai de garantie n'est applicable pour ce marché.

II.7 Réception

A la livraison des fournitures, il est selon le cas dressé un procès-verbal de réception ou de refus de réception.

III. Description des exigences techniques

III.1 Exigences générales :

I. VÊTEMENTS PROPRES

Les produits offerts proviennent d'entreprises qui respectent, et qui font respecter par leurs filiales, parties contractantes et sous-traitants, les conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Le soumissionnaire joint à son offre une déclaration sur l'honneur 'Vêtements propres', signée et datée, sur le document en annexe D du cahier spécial des charges.

II. EXIGENCES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LA COMPOSITION DES PIÈCES

Limitation des substances nocives pour la santé et pour l'environnement

Les soumissionnaires aux lots 1 à 5 doivent obligatoirement fournir la preuve que la fabrication des articles présentés dans leur offre respecte les seuils suivants quant à la présence de substances nocives pour la santé :

Les soumissionnaires **au lot 6** fournissent, autant que faire se peut, la preuve que la fabrication des articles présentés dans leur offre respecte les seuils suivants quant à la présence de substances nocives pour la santé :

Le respect de cette demande est facultatif, mais fera l'objet d'une valorisation lors de l'analyse des offres.

- *L'absence de colorants azoïques susceptibles de donner par coupure une des amines aromatiques suivantes (entre parenthèses, le numéro CAS^[1]) :*

| Numéro CAS | Substances | Numéro CAS | Substances |
|------------|---|------------|---|
| 92-67-1 | biphényl-4-ylamine 4-aminobiphényl xénylamine | 838-88-0 | 4,4'-méthylènedi-o-toluidine |
| 92-87-5 | Benzidine | 120-71-8 | 6-méthoxy-m-toluidine p-crésidine |
| 95-69-2 | 4-chloro-o-toluidine | 101-14-4 | 4,4'-méthylène-bis-(2-chloroaniline) 2,2'-dichloro-4,4'-méthylènedianiline |
| 91-59-8 | 2-naphtylamine | 101-80-4 | 4,4'-oxydianiline |
| 97-56-3 | o-aminoazotoluène 4-amino-2', 3-diméthylazobenzène 4-o-tolylazo-o-toluidine | 139-65-1 | 4,4'-thiodianiline |
| 99-55-8 | 5-nitro-o-toluidine | 95-53-4 | o-toluidine 2-aminotoluène |
| 106-47-8 | 4-chloroaniline | 95-80-7 | 4-méthyl-m-phénylènediamine |
| 615-05-4 | 4-méthoxy-m-phénylènediamine | 137-17-7 | 2,4,5-triméthylaniline |
| 101-77-9 | 4,4'-méthylènedianiline 4,4'-diaminodiphénylméthane | 90-04-0 | o-anisidine 2-méthoxyaniline |
| 91-94-1 | 3,3'-dichlorobenzidine 3,3'-dichlorobiphényl-4,4'-ylènediamine | 60-09-3 | 4-amino azobenzène |
| 119-90-4 | 3,3'-diméthoxybenzidine o-dianisidine | 95-68-1 | 2,4 Xylidine |
| 119-93-7 | 3,3'-diméthylbenzidine 4,4'-bi-o-toluidine | 87-62-7 | 2,6 Xylidine |

[1] Soit le numéro d'enregistrement unique auprès de la banque de données de Chemical Abstracts Service (CAS).

➤ *La limitation de substances chimiques dans les proportions suivantes :*

| Catégorie de substances | | Valeur tolérée |
|---|--|----------------|
| Valeur PH ^[2] | | 4.0 – 9.0 |
| Formaldéhyde [mg/kg] | Law 112 | 300 |
| Métaux lourds extractibles [mg/kg] | Sb (Antimoine) | 30.0 |
| | As (Arsenic) | 1.0 |
| | Pb (Plomb) | 1.0 |
| | Cd (Cadmium) | 0.1 |
| | Cr (Chrome) | 2.0 |
| | Co (Cobalt) | 4.0 |
| | Cu (Cuivre) | 50.0 |
| | Ni (Nickel) | 4.0 |
| Métaux lourds dans des échantillons minéralisés [mg/kg] | Hg (Mercure) | 0.02 |
| | Pb (Plomb) | 90.0 |
| Pesticides ^[3] [mg/kg] | Cb (Cadmium) | 100.0 |
| | Total (incl. PCP/TECP) | 1.0 |
| Phénols chlorés [mg/kg] | Pentachlorophenol (PCP) | 0.5 |
| | Tetrachlorophenol (TECP, total) | 0.5 |
| Phthalates [w-%] ^[4] | Total - DEHP, BBP, DBP, DIBP, DIHP, DHNUP, DHP, DMEP | 0.1 |
| Composés d'étain organique [mg/kg] | TBT | 1.0 |
| | TPhT | 1.0 |
| | DBT | 2.0 |
| | DOT | 2.0 |
| Autres résidus chimiques | Orthophenylphenol (OPP) [mg/kg] | 100.0 |
| | PFOS [g/m ²] ^[5] | 1.0 |
| | PFOA [mg/kg] | 0.25 |
| | Paraffines chlorées – chaîne-courte (SCCP) [w-%] | 0.1 |
| | Tris(2-chloroethyl) Phosphate (TECP) [w-%] | 0.1 |
| Benzènes et toluènes chlorés [mg/kg] | Total | 1.0 |
| Hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP) [mg/kg] | Benzo[a]pyrène | 1.0 |
| | Total | 10.0 |
| Résidus de solvants [w-%] ^[6] | NMP | 0.1 |
| | DAMc | 0.1 |

Les produits munis du label Oeko-Tex 100 ou d'un équivalent sont présumés satisfaire à ces spécifications techniques. Les candidats pourront prouver leur conformité par tout autre moyen de preuve approprié, tel qu'un dossier technique du fabricant ou un rapport d'essai d'un organisme reconnu.

Promotion de l'agriculture biologique

Pour les articles composés de fibres naturelles, les soumissionnaires au **lot 1 à 3** proposent autant que faire se peut des articles composés de fibres d'origine biologique, lorsque cela est applicable à la gamme de produits. Le respect de cette demande est facultatif, mais fera l'objet d'une valorisation lors de l'analyse des offres.

[2] Exceptions pour les produits qui doivent encore subir un traitement par voie humide: 4.0 - 10.5; pour les mousses: 4.0 - 9; pour les produits en cuir de classe de produits IV (enduit ou laminé): 3.5 - 9.0.

[3] Pour fibres naturelles uniquement.

[4] Pour les articles composés de matière plastique.

[5] Pour tous les articles avec un finissage ou enduction hydrofuge et oléofuge.

[6] Pour fibres issues d'un procédé de filage voie humide et pour articles enduits. Exception pour les produits qui doivent encore subir un traitement à chaud (voie humide ou à sec): 3.0 %.

Par agriculture biologique, il s'entend un système de production et de distribution agricole :

- Qui répond aux principes généraux de la production biologique telle que définie dans le Règlement (CE) n°834/2007 du Conseil du 28 juin 2007, relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques et abrogeant le Règlement CE n°2092/91.
- Qui met en œuvre des pratiques agronomiques respectueuses des équilibres naturels, de l'environnement, des activités biologiques des sols et du bien-être animal ;
- Qui exclut le recours aux OGM^[7] et aux produits obtenus à partir d'OGM ou par des OGM ;
- Qui limite strictement l'usage d'engrais chimiques et de pesticides de synthèse aux cas exceptionnels suivants :
 - o en l'absence de pratiques de gestion appropriées ;
 - o lorsque les intrants extérieurs visés ci-dessous ne sont pas disponibles sur le marché, ou que leur utilisation contribue à des effets inacceptables pour l'environnement.
- Qui restreint l'utilisation d'intrants extérieurs aux intrants suivants :
 - o intrants provenant d'autres productions biologiques ;
 - o substances naturelles ou substances dérivées de substances naturelles ;
 - o engrais minéraux faiblement solubles ;
- Qui se fonde sur l'évaluation des risques, et sur le recours à des mesures de précaution et à des mesures préventives, s'il y a lieu ;

Les produits munis du label Agriculture Biologique (AB), de la certification GOTS^[8] « Textiles biologiques » ou d'un équivalent sont présumés satisfaire à ces spécifications techniques. Les candidats pourront prouver leur conformité par tout autre moyen approprié, tel qu'un dossier technique du fabricant ou un rapport d'essai d'un organisme reconnu.

Promotion du recours aux fibres recyclées

Les soumissionnaires aux **lots 1 à 6** proposent autant que faire se peut des articles composés de fibres synthétiques ou naturelles recyclées, selon les cas de figure. Le respect de cette demande est facultatif, mais fera l'objet d'une valorisation lors de l'analyse des offres.

[7] Organismes génétiquement modifiés

[8] Global Organic Textile Standard (**GOTS**)

LOGO

Ce logo est donné à titre indicatif. Il pourra être modifié en cours de marché.



Couleurs :

Le gris - PMS 423

Le vert - PMS 376

Le bleu - PMS 7468

III.2 Lot N° 1: Pantalons

PANTALON ETE

Modèle distinct pour les **hommes et les femmes** (tableaux de tailles distincts).
38 à 64 pour les hommes et 34 à 50 pour les dames

Tissu

Tissu extérieur :

- Composition : minimum 50% polyester – +/- 47% coton – minimum 3% Elastomultiester « lycra »
- Poids : min: 180 gr/m², max: 240 gr/m²

Doublure des poches:

- Nature du tissu : environ polyester 67% - coton 33%

Armure : tissu pantalon

- Résistance à la traction et à l'élongation : selon ISO 13934-1
Full fit 25daN - élongation 12,5% - 55%
- Résistance à la déchirure : selon ISO 13937-1
Full fit puissance 1.5 daN
- Rétrécissement : max. 3% dans toutes les directions
- Boulochage : selon EN-ISO 12945-2 valeurs 3 – 4
- Résistance des couleurs au lavage domestique selon ISO 105C06 valeur 4 – 4
- Résistance des couleurs à la transpiration (acide, alcaline) selon ISO 105 E04 valeur 4 – 4
- Résistance des couleurs au repassage selon ISO 105 X12 valeur 4-4
- Résistance des couleurs à la lumière et aux intempéries selon ISO 105 B02, B04 valeur 5
- Résistance des couleurs aux frottements secs selon ISO 105 X12 valeur 4

- Résistance des couleurs aux frottements humides selon ISO 105 X12 valeur 3-4

Armure : toile poche

- Résistance des couleurs au lavage domestique selon ISO 105C06 valeur 4 – 4
- Résistance des couleurs à la transpiration (acide, alcaline) selon ISO 105 E04 valeur 4 – 4
- Résistance des couleurs au repassage selon ISO 105 X12 valeur 4-4

Couleur

Couleur du tissu : vert suivant le pantone 5467C

Logo

Logo une couleur pantone placée par transfert sur la poche cargo gauche.
Dimension : 5cm x 8cm

Caractéristiques de la confection :

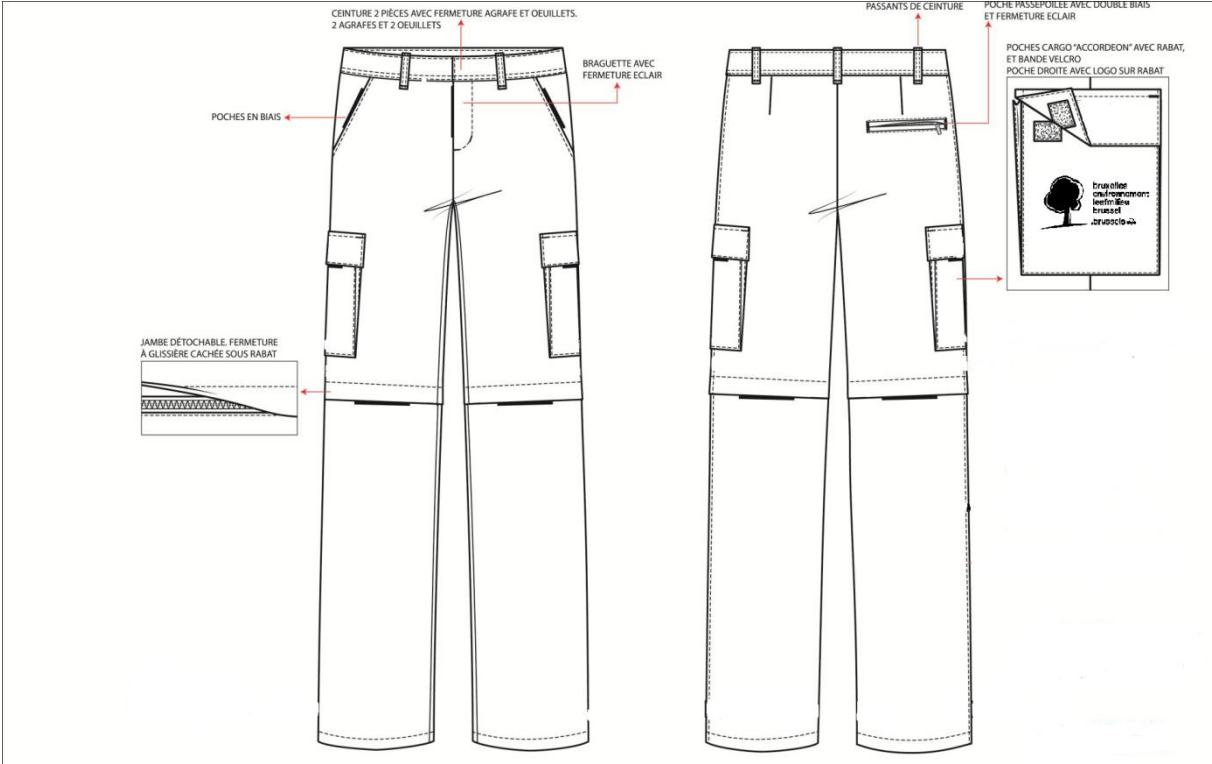
Coupe régulière : Droite au niveau des fesses et des cuisses.

Le pantalon pour les femmes a une coupe féminine (autre patron)

- 2 poches en biais et 2 poches cargo qui peuvent être fermées au moyen de bandes auto-agripantes
- 1 poche à l'arrière passepoilée avec double biais et fermeture à tirette.
- Les coutures d'entrejambes, la couture du fond et la couture de fourche sont piquées à la surjeteuse safety et surpiquées 1 aiguille.
- Broderie à 6 mm de la couture de côté
- Un nombre suffisants de petits passants de ceintures
- Une braguette avec fermeture éclair (fermetures dames pour les femmes et fermetures messieurs pour les hommes)
- Ceinture en deux pièces avec fermeture à agrafes et oeillets avec 2 agrafes et 2 boutonnieres.
- **Entrejambe de 90 cm**
- Ourlet de 5 cm
- Jambe détachable, fermeture à glissière cachée sous rabat. (au-dessus du genou)

Etiquetage et prescriptions d'entretien

Une étiquette cousue avec l'indication de la taille et des symboles d'entretien (selon la norme ISO 3758):2005



PANTALON HIVER

Modèle distinct pour les **hommes et les femmes** (tableaux de tailles distincts).
38 à 64 pour les hommes et 34 à 50 pour les dames

Tissu

Tissu extérieur :

- Composition : ± 50% polyester – +/- 48% coton – minimum 2% Elastomultiester « lycra »
- Poids : min: 280 gr/m², max: 340 gr/m²

Doubleure des poches:

- Nature du tissu : environ polyester 67% - coton 33%

Armure : tissu pantalon

- Résistance à la traction et à l'élongation : selon ISO 13934-1
Full fit 25daN - élongation 12,5% - 55%
- Résistance à la déchirure : selon ISO 13937-1
Full fit puissance 1.5 daN
- Rétrécissement : max. 3% dans toutes les directions
- Boulochage : selon EN-ISO 12945-2 valeurs 3 – 4
- Résistance des couleurs au lavage domestique selon ISO 105C06 valeur 4 – 4
- Résistance des couleurs à la transpiration (acide, alcaline) selon ISO 105 E04 valeur 4 – 4
- Résistance des couleurs au repassage selon ISO 105 X12 valeur 4-4
- Résistance des couleurs à la lumière et aux intempéries selon ISO 105 B02, B04 valeur 5
- Résistance des couleurs aux frottements secs selon ISO 105 X12 valeur 4
- Résistance des couleurs aux frottements humides selon ISO 105 X12 valeur 3-4

Armure : toile poche

- Résistance des couleurs au lavage domestique selon ISO 105C06 valeur 4 – 4
- Résistance des couleurs à la transpiration (acide, alcaline) selon ISO 105 E04 valeur 4 – 4
- Résistance des couleurs au repassage selon ISO 105 X12 valeur 4-4

Couleur

Couleur du tissu : vert suivant le pantone 5467C

Logo

Logo une couleur pantone placée par transfert sur la poche cargo gauche.
Dimension : 5cm x 8cm

Caractéristiques de la confection :

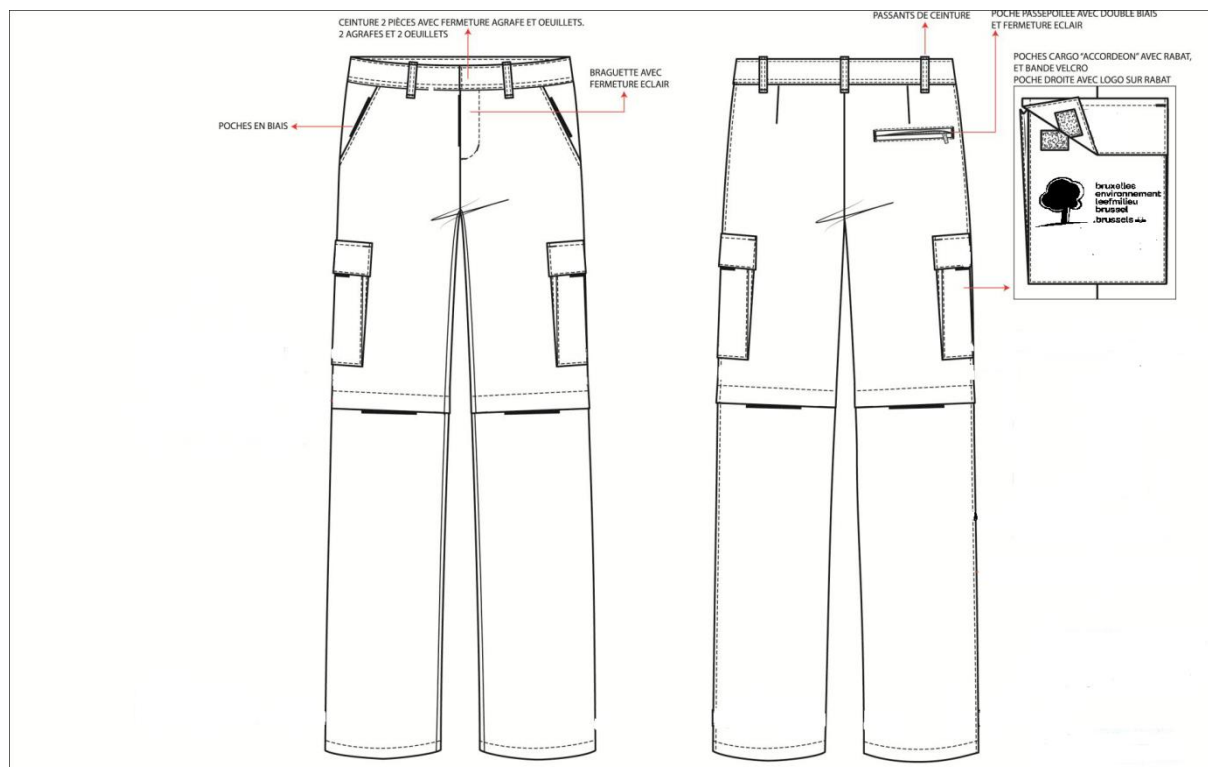
Coupe régulière : Droite au niveau des fesses et des cuisses.

Le pantalon pour les femmes a une coupe féminine (autre patron)

- 2 poches en biais et 2 poches cargo qui peuvent être fermées au moyen de bandes auto-agripantes
- 1 poche à l'arrière passepoilée avec double biais et fermeture à tirette.
- Les coutures d'entrejambes, la couture du fond et la couture de fourche sont piquées à la surjeteuse safety et surpiquées 1 aiguille.
- Broderie à 6 mm de la couture de côté
- Un nombre suffisants de petits passants de ceintures
- Une braguette avec fermeture éclair (fermetures dames pour les femmes et fermetures messieurs pour les hommes)
- Ceinture en deux pièces avec fermeture à agrafes et oeillets avec 2 agrafes et 2 boutonniers.
- **Entrejambe de 90 cm**
- Ourlet de 5 cm
- Jambe avec rabat décoratif sans fermeture éclair (au-dessus du genou)

Étiquetage et prescriptions d'entretien

Une étiquette cousue avec l'indication de la taille et des symboles d'entretien (selon la norme ISO 3758):2005



III.3 Lot N° 2: Polos, T-shirts, sweatshirts

T-SHIRTS MANCHES COURTES

Composition : 100% coton

Coton prétréci pour garder forme et tenue

Grammage : environ 190 gr/m²

Lavable à minimum 60°

Résistant au nettoyage industriel.

Assemblage :

Col ras-du-cou en côte 1x1 avec couture sur le bord

Encolure d'épaule à l'épaule avec double surpiqûre

Manches courtes, bord inférieur des manches avec double surpiqûre

Coutures plates à l'intérieur pour plus de confort

Bande de propreté dans le col

Tailles livrables : XS à 4XL

Couleur :

Pantone 5517C

Colorants réactifs avec garantie grand teint - Solidité des teintures au lavage et à la transpiration

Logo :

Logo en trois couleurs pantone par transfert

Dans le dos (environ 30cm*40cm)

Sur la poitrine à gauche (environ 8cm*10cm)

T-SHIRTS MANCHES LONGUES

Composition : 100% coton
Coton prétréci pour garder forme et tenue
Grammage : environ 220 gr/m²

Lavable à minimum 60°
Résistant au nettoyage industriel.

Assemblage :

T-shirt à manches longues
Col ras du cou rond. Bande de propreté dans le col
Col et bas du vêtement en côte 1x1 avec couture sur le bord.
Poignet de manche resserré en cote 1x1 avec couture sur le bord
Encolure d'épaule à l'épaule avec double surpiqûre
Coutures plates à l'intérieur pour plus de confort

Tailles livrables : XS à 4XL

Couleur :

Pantone 5517C
Colorants réactifs avec garantie grand teint - Solidité des teintures au lavage et à la transpiration

Logo :

Logo en trois couleurs pantone par transfert
Dans le dos (environ 30cm*40cm)
Sur la poitrine à gauche (environ 8cm*10cm)

T-SHIRTS COL V MANCHES COURTES

Modèle distinct pour les **hommes et les femmes**

Composition : 100% coton
Coton prétréci pour garder forme et tenue
Grammage : environ 180 gr/m²

Lavable à minimum 40°

Assemblage :

Encolure V
Manches courtes, bord inférieur des manches avec double surpiqûre
Coutures plates à l'intérieur pour plus de confort
Bande de propreté dans le col

Tailles livrables : S à 3XL

Couleur : Blanc

Colorants réactifs avec garantie grand teint - Solidité des teintures au lavage et à la transpiration

Logo :

Logo en trois couleurs pantone par transfert
Dans le dos (environ 30cm*40cm)
Sur la poitrine à gauche (environ 8cm*10cm)

Le gris - PMS 423
Le vert - PMS 376
Le bleu - PMS 7468

POLOS MANCHES COURTES

Modèle distinct pour les **hommes et les femmes** (tableaux de tailles distincts).

Modèle cintré pour les dames

S à 4XL pour les hommes et XS à 2XL pour les dames

Respirant et léger, offre un transfert rapide de la transpiration et laisse votre peau sèche.

Composition : intérieur : environ 65% Tencel - 35% PES
extérieur : PET recyclé

Solidités des couleurs des tissus :

- à la lumière (EN ISO 105 B02, B04) : 5
- au lavage (EN ISO 105 C06, C08, C09) : 4 - 4
- à la transpiration (alcalis) (EN ISO 105 E04) 4 - 4
- à la transpiration (acides) (EN ISO 105 E04) 4 - 4
- aux frottements secs (EN ISO 105 x 12) 4
- aux frottements humides (EN ISO 105 x 12) 4

Propriétés mécaniques

- boulochage (EN-ISO 12945)2) : 125 revs : 3-4 / 500 revs : 3 / 1000 revs 2-3

Veillez joindre des rapports de laboratoire pour les solidités des couleurs et le boulochage demandés. Stabilité dimensionnelle (selon la norme ISO 5077) au cours du lavage (ISO 6330 méthode 5A : 40°C sans mesures de précaution particulières et séchage selon méthode E : en tambour à maximum 60° C) ; les mesures sont effectuées selon la norme 3759. Une variation dimensionnelle de maximum (-5, +2%) dans les deux directions est permise.

Lavable à minimum 60°

Résistant au nettoyage industriel

Assemblage :

- devant avec patte et sous-patte de fermeture. Celles-ci partent du milieu du cou et ont une longueur de min. 15 à max. 16 cm. Le polo peut s'ouvrir partiellement devant. Largeur de patte min. 25 mm – max 35 mm. La sous-patte à droite est une pièce préparée et rajoutée sur le polo.
- Au modèle des femmes, la sous-patte se trouve à gauche. La patte gauche (droite pour le modèle femme) est surpiquée sur 1mm une aiguille. La patte et sous-patte sont assemblées par une double piqûre.
- Trois boutonnères sont confectionnées sur la patte : la boutonnère du col est horizontale et les deux autres verticales. Elles sont placées au milieu de la patte avec un écart équivalent de la première boutonnère du col au bas de la patte. Leur finition sera soignée. Trois boutons sont fixés sur la sous-patte, en face des boutonnères. Toutes les boutonnères ont une ouverture interne de +/- 13 mm. Toutes les boutonnères sont soigneusement finies au point de bourdon (bride).
- Les boutons (à quatre trous + nuances de couleur) sont cousus solidement et de telle façon qu'ils ne peuvent tomber en cas de rupture d'un seul fil de couture.
- Le dos est d'une pièce. Il est assemblé au-devant par les coutures latérales et les coutures d'épaules selon le type « overlock 514» (4 fils) suivant la norme ISO 4915.
- L'ourlet des manches courtes et l'ourlet du bas du polo ont une largeur de 20 mm. La couture de l'ourlet est du type « overdeck » (406) (3 fils) selon la norme ISO 4915. L'ourlet au bas du polo est fini avec deux ouvertures sur le côté (coutures latérales au bas). Finition par une fente d'ouverture de +/- 5 cm. Avec une couture tout au autour.
- Un col en bord-côte (nuance couleur). La couture du col du polo est munie d'une bande de propreté. Le col est confectionné en bord-côte, large d'environ 70 mm avec un arrêt à 5 mm du bord extérieur. Les fils terminant les pointes du bord-côte sont rentrés à l'intérieur de celui-ci.
- coutures renforcées aux épaules, manche classique ou raglan de biais.
- couture d'épaule décalée pour éviter les frottements
- coutures plates à l'intérieur pour plus de confort

Couleur :

Pantone 5517C

Logo :

Logo en trois couleurs pantone par transfert

Dans le dos (environ 30cm*40cm)

Sur la poitrine à gauche (environ 8cm*10cm)

POLOS MANCHES LONGUES

Modèle distinct pour les **hommes et les femmes** (tableaux de tailles distincts).

Modèle cintré pour les dames

S à 4XL pour les hommes et XS à XXL pour les dames

Polo longue manche destiné à être porté en hiver.

Composition : intérieur : environ 65% Tencel - environ 35% PES
extérieur : PET recyclé

Solidités des couleurs des tissus :

- à la lumière (EN ISO 105 B02, B04) : 5
- au lavage (EN ISO 105 C06, C08, C09) : 4 - 4
- à la transpiration (alcalis) (EN ISO 105 E04) 4 - 4
- à la transpiration (acides) (EN ISO 105 E04) 4 - 4
- aux frottements secs (EN ISO 105 x 12) 4
- aux frottements humides (EN ISO 105 x 12) 4

Propriétés mécaniques

- boulochage (EN-ISO 12945)2) : 125 revs : 3-4 / 500 revs : 3 / 1000 revs 2-3

Veillez joindre des rapports de laboratoire pour les solidités des couleurs et le boulochage demandés. Stabilité dimensionnelle (selon la norme ISO 5077) au cours du lavage (ISO 6330 méthode 5A : 40°C sans mesures de précaution particulières et séchage selon méthode E : en tambour à maximum 60° C) ; les mesures sont effectuées selon la norme 3759. Une variation dimensionnelle de maximum (-5, +2%) dans les deux directions est permise.

Lavable à minimum 60°

Résistant au nettoyage industriel

Assemblage :

- devant avec patte et sous-patte de fermeture. Celles-ci partent du milieu du cou et ont une longueur de min. 15 à max. 16 cm. Le polo peut s'ouvrir partiellement devant. Largeur de patte min. 25 mm – max 35 mm. La sous-patte à droite est une pièce préparée et rajoutée sur le polo.
- Au modèle des femmes, la sous-patte se trouve à gauche. La patte gauche (droite pour le modèle femme) est surpiquée sur 1mm une aiguille. La patte et sous-patte sont assemblées par une double piqûre.
- Trois boutonnères sont confectionnées sur la patte : la boutonnère du col est horizontale et les deux autres verticales. Elles sont placées au milieu de la patte avec un écart équivalent de la première boutonnère du col au bas de la patte. Leur finition sera soignée. Trois boutons sont fixés sur la sous-patte, en face des boutonnères. Toutes les boutonnères ont une ouverture interne de +/- 13 mm. Toutes les boutonnères sont soigneusement finies au point de bourdon (bride).
- Les boutons (à quatre trous + nuances de couleur) sont cousus solidement et de telle façon qu'ils ne peuvent tomber en cas de rupture d'un seul fil de couture.
- Le dos est d'une pièce. Il est assemblé au-devant par les coutures latérales et les coutures d'épaules selon le type « overlock 514» (4 fils) suivant la norme ISO 4915.
- L'ourlet du bas du polo ont une largeur de 20 mm. La couture de l'ourlet est du type « overdeck » (406) (3 fils) selon la norme ISO 4915. L'ourlet au bas du polo est fini avec deux ouvertures sur le

côté (coutures latérales au bas). Finition par une fente d'ouverture de +/- 5 cm. Avec une couture tout au autour.

- Un col en bord-côte (nuance couleur). La couture du col du polo est munie d'une bande de propreté. Le col est confectionné en bord-côte, large d'environ 70 mm avec un arrêt à 5 mm du bord extérieur. Les fils terminant les pointes du bord-côte sont rentrés à l'intérieur de celui-ci.
- coutures renforcées aux épaules, manche classique ou raglan de biais.
- couture d'épaule décalée pour éviter les frottements
- coutures plates à l'intérieur pour plus de confort
- poignet des manches longues resserré en cote 1x1 avec couture sur le bord

Couleur :

Pantone 5517C

Logo :

Logo en trois couleurs pantone par transfert

Dans le dos (environ 30cm*40cm)

Sur la poitrine à gauche (environ 8cm*10cm)

SWEATSHIRTS

Composition : environ 80% coton peigné - environ 20% polyester

Molleton à faible rétrécissement

Grammage : environ 280 gr/m²

Lavable à minimum 60°

Résistant au nettoyage industriel

Assemblage :

Col ras-du-cou. Bande de propreté dans le col

Encolure d'épaule à l'épaule avec double surpiqûre

Finition resserrée en cote 1x1 avec couture sur le bord à l'encolure le bas des manches et le bas de vêtement (ceinture)

Coutures plates à l'intérieur pour plus de confort

Intérieur gratté (molleton)

Tailles livrables : XS à 4XL

Couleur :

Pantone 5467C

Colorants réactifs avec garantie grand teint - Solidité des teintures au lavage et à la transpiration

Logo :

Logo une couleur pantone par transfert

Dans le dos (environ 30cm*40cm)

Sur la poitrine à gauche (environ 8cm*10cm)

III.4 Lot N° 3: Gilets

GILET À FERMETURE ÉCLAIR ETE

Modèle distinct pour les **hommes et les femmes** (tableaux de tailles distincts).

Modèle cintré pour les dames

S à 4XL pour les hommes et XS à XXL pour les dames

La fibre :

composition : ±50% pure laine peignée – ±50% acrylique – **jauge 12**

Le fil :

- titre du fil (deux fils simples) : 2 x 36 tex Z = 2 x 28 Nm Z
- torsion du fil simple : minimum 440 tours
- résistance à la torsion du fil : minimum 250 cN par fil

Couleur :

Vert suivant le pantone 5467C

Logo :

Logo brodé en une couleur pantone
Dans le dos (environ 30cm*40cm)
Sur la poitrine à gauche (environ 8cm*10cm)

Solidités des couleurs des tissus :

- à la lumière (EN ISO 105 B02, B04) : 5
- au lavage (EN ISO 105 C06, C08, C09) : 4 - 4
- à la transpiration (alcalis) (EN ISO 105 E04) 4 - 4
- à la transpiration (acides) (EN ISO 105 E04) 4 - 4
- aux frottements secs (EN ISO 105 x 12) 4
- aux frottements humides (EN ISO 105 x 12) 4

Propriétés mécaniques

- boulochage (EN-ISO 12945)2) : 125 revs : 3-4 / 500 revs : 3 / 1000 revs 2-3

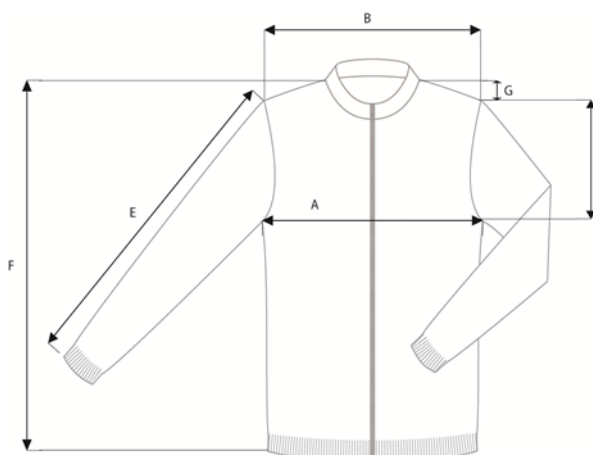
Veillez joindre des rapports de laboratoire pour les solidités des couleurs et le boulochage demandés.

Le tricot doit être lavable en machine à 30° Celsius avec un rétrécissement maximal de 3% en longueur et en largeur du gilet fini.

Description du modèle :

- Corps : bord-côte 3/2 – ensuite côtes 1/1. La hauteur minimale du bord-côte du corps et des manches est de 8 cm fini
- Tronc : le devant et le dos sont assemblés avec des points de surjet à 3 fils.
- Fermeture éclair milieu devant qui continue jusqu'au bord du col
- Col droit
- Les épaules doivent descendre légèrement vers l'emmanchure (environ 2,5 cm).
- Toutes les coutures doivent être solidement attachées au début et à la fin. Un ruban de renforcement tressé plat, largeur ± 7 mm, teint au colorant de cuve et solide au chlore et au lavage, dans la couleur de base du pull, est pris dans la couture d'épaule.
- La couleur du fil à coudre doit s'approcher le plus possible de la couleur de base des gilets.
- Le logo couleur brodé figurera au milieu du dos, à 15 cm sous l'assemblage du col.

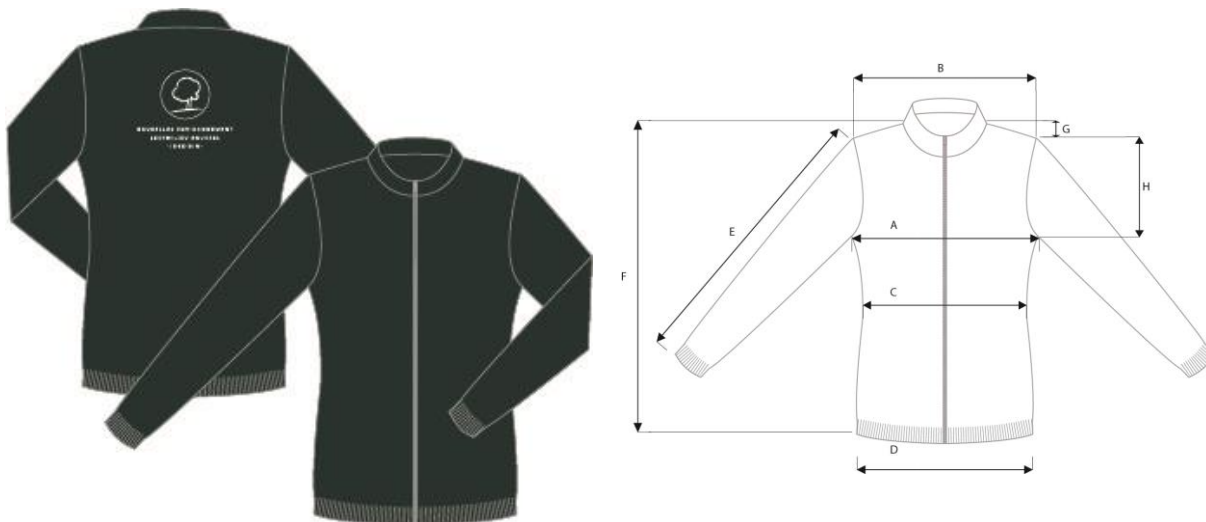
MODELE HOMME



| | |
|-------------|--|
| DESCRIPTION | Cardigan homme été, 50% laine, 50% acrylique, jauge 12 |
| COL | Côtes, hauteur 3,5cm |
| DEVANT | Fermeture par zip jusqu'en haut du col |
| BORDS | Corps et manches: côtes 3/2 hauteur 8cm, bords doubles |
| BORDUUR | logo bruxelles environnement largeur 30cm |
| COUTURES | 3 fils |

| TAILLE | S | M | L | XL | 2XL | 3XL | 4XL |
|--------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| A | 48 | 51 | 54 | 57 | 60 | 63 | 66 |
| B | 40 | 42 | 44 | 46 | 48 | 50 | 52 |
| C | | | | | | | |
| D | | | | | | | |
| E | 59 | 60 | 61 | 62 | 63 | 64 | 65 |
| F | 70 | 71 | 75 | 76 | 77 | 78 | 79 |
| G | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 |
| H | 22 | 23 | 24 | 25 | 25 | 26 | 26 |

MODELE DAME



| | |
|-------------|--|
| DESCRIPTION | Cardigan dame été, 50% laine, 50% acrylique, jauge 12 |
| COL | Côtes, hauteur 3,5cm |
| DEVANT | Fermeture par zip jusqu'en haut du col |
| BORDS | Corps et manches: côtes 3/2 hauteur 8cm, bords doubles |
| BORDUUR | logo bruxelles environnement largeur 30cm |
| COUITURES | 3 fils |

| TAILLE | XS | S | M | L | XL | 2XL |
|--------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| A | 42 | 44 | 47 | 50 | 54 | 58 |
| B | 33 | 34 | 36 | 38 | 40 | 42 |
| C | 36 | 39 | 42 | 45 | 50 | 55 |
| D | 43 | 45 | 48 | 51 | 55 | 59 |
| E | 57 | 58 | 59 | 60 | 61 | 62 |
| F | 68 | 69 | 70 | 71 | 72 | 73 |
| G | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 |
| H | 18 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |

GILET À FERMETURE ÉCLAIR HIVER

Modèle distinct pour les **hommes et les femmes** (tableaux de tailles distincts).
Modèle cintré pour les dames

S à 4XL pour les hommes et XS à XXL pour les dames

La fibre : composition : ±50% pure laine peignée – ±50% acrylique - **jaugé 7**

Le fil :

- titre du fil (deux fils simples) : 2 x 36 tex Z = 2 x 28 Nm Z
- torsion du fil simple : minimum 440 tours
- résistance à la torsion du fil : minimum 250 cN par fil

Couleur :

Vert suivant le pantone 5467C

Logo :

Logo brodé en une couleur pantone
Dans le dos (environ 30cm*40cm)
Sur la poitrine à gauche (environ 8cm*10cm)

Solidités des couleurs des tissus :

- à la lumière (EN ISO 105 B02, B04) : 5
- au lavage (EN ISO 105 C06, C08, C09) : 4 - 4
- à la transpiration (alcalis) (EN ISO 105 E04) 4 - 4
- à la transpiration (acides) (EN ISO 105 E04) 4 - 4
- aux frottements secs (EN ISO 105 x 12) 4
- aux frottements humides (EN ISO 105 x 12) 4

Propriétés mécaniques

- boulochage (EN-ISO 12945)2) : 125 revs : 3-4 / 500 revs : 3 / 1000 revs 2-3

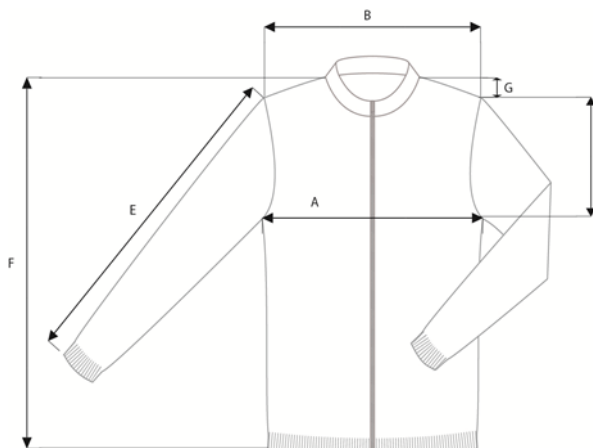
Veillez joindre des rapports de laboratoire pour les solidités des couleurs et le boulochage demandés.

Le tricot doit être lavable en machine à 30° Celsius avec un rétrécissement maximal de 3% en longueur et en largeur du gilet fini.

Description du modèle :

- Corps : bord-côte 3/2 – ensuite côtes 1/1. La hauteur minimale du bord-côte du corps et des manches est de 8 cm fini
- Tronc : le devant et le dos sont assemblés avec des points de surjet à 3 fils.
- Fermeture éclair milieu devant qui continue jusqu'au bord du col
- Col droit
- Les épaules doivent descendre légèrement vers l'emmanchure (environ 2,5 cm).
- Toutes les coutures doivent être solidement attachées au début et à la fin. Un ruban de renforcement tressé plat, largeur ± 7 mm, teint au colorant de cuve et solide au chlore et au lavage, dans la couleur de base du pull, est pris dans la couture d'épaule.
- La couleur du fil à coudre doit s'approcher le plus possible de la couleur de base des gilets.
- Le logo couleur brodé figurera au milieu du dos, à 15 cm sous l'assemblage du col.

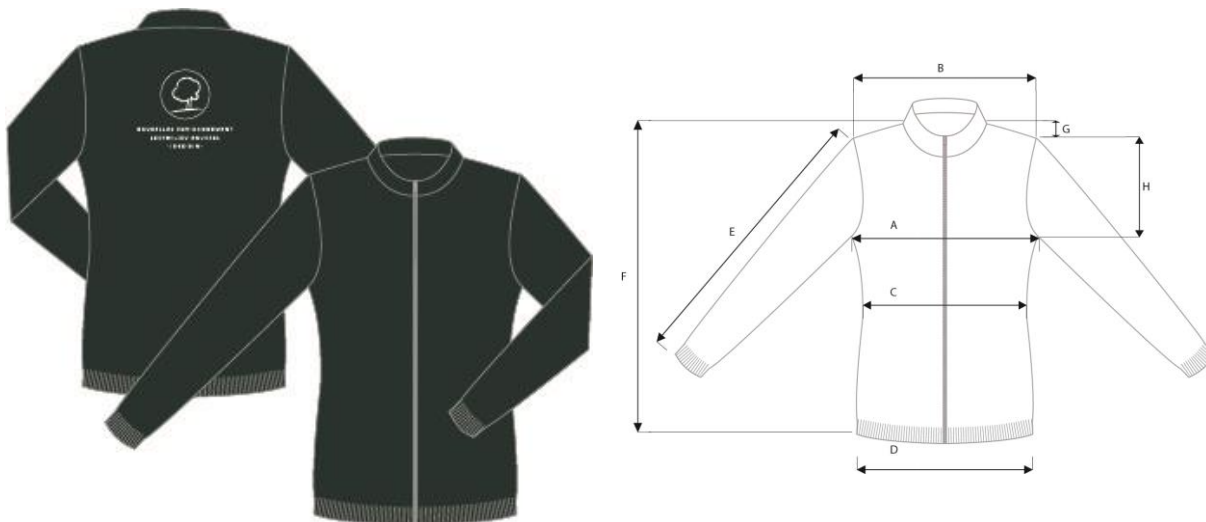
MODELE HOMME



| | |
|-------------|---|
| DESCRIPTION | Cardigan homme hiver, 50% laine, 50% acrylique, jauge 7 |
| COL | Côtes, hauteur 10cm |
| DEVANT | Fermeture par zip jusqu'en haut du col |
| BORDS | Corps et manches: côtes 3/2 hauteur 8cm, bords doubles |
| BORDUUR | logo bruxelles environnement largeur 30cm |
| COUTURES | 3 fils |

| TAILLE | S | M | L | XL | 2XL | 3XL | 4XL |
|--------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| A | 48 | 51 | 54 | 57 | 60 | 63 | 66 |
| B | 40 | 42 | 44 | 46 | 48 | 50 | 52 |
| C | | | | | | | |
| D | | | | | | | |
| E | 59 | 60 | 61 | 62 | 63 | 64 | 65 |
| F | 70 | 71 | 75 | 76 | 77 | 78 | 79 |
| G | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 |
| H | 22 | 23 | 24 | 25 | 25 | 26 | 26 |

MODELE DAME



| | |
|-------------|--|
| DESCRIPTION | Cardigan dame hiver, 50% laine, 50% acrylique, jauge 7 |
| COL | Côtes, hauteur 10cm |
| DEVANT | Fermeture par zip jusqu'en haut du col |
| BORDS | Corps et manches: côtes 3/2 hauteur 8cm, bords doubles |
| BORDUUR | logo bruxelles environnement largeur 30cm |
| COUTURES | 3 fils |

| TAILLE | XS | S | M | L | XL | 2XL |
|--------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| A | 42 | 44 | 47 | 50 | 54 | 58 |
| B | 33 | 34 | 36 | 38 | 40 | 42 |
| C | 36 | 39 | 42 | 45 | 50 | 55 |
| D | 43 | 45 | 48 | 51 | 55 | 59 |
| E | 57 | 58 | 59 | 60 | 61 | 62 |
| F | 68 | 69 | 70 | 71 | 72 | 73 |
| G | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 | 2,5 |
| H | 18 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |

III.5 Lot N° 4: Froid

CHEMISETTE THERMIQUE LONGUES MANCHES

Description : Respirant et **léger**, offre un **transfert rapide de la transpiration** et laisse votre **peau sèche**.

Textile naturellement antibactérien

Tissu : **Lavable à minimum 60°C**

Confection : Dos rallongé protégeant des courants d'air
Col rond avec coutures plates.
Manches longues raglans sans couture latérales .
Manches resserrées au poignet

Couleur : Noir ou gris anthracite

Tailles XS - S - M - L - XL - XXL - XXXL

livrables 7 tailles

CALECON LONG THERMIQUE

Description : Respirant et **léger**, offre un **transfert rapide de la transpiration** et laisse votre **peau sèche**.

Textile naturellement antibactérien

Tissu : **Lavable à minimum 60°C**

Confection : Sans couture de côté.

Coutures plates.

Elastiqué à la taille

Jambes resserrées à la cheville

Ouverture braguette.

Couleur : Noir ou gris anthracite

Tailles XS - S - M - L - XL - XXL - XXXL

livrables 7 tailles

BONNET

Description : Avec un revers d'environ 4cm.

Pas de logo (hormis notre logo brodé)

Excellente protection contre le vent, pour un maximum de chaleur pendant les journées froides

Tissu : 100% Acrylique doux au toucher

Doublure en Thinsulate™

Revers sans maille

Lavable à minimum 40°C

Couleur **Gris anthracite**

Avec logo Brodé - blanc IBGE sur l'avant du bonnet (8cm*5cm)

Taille Taille unique

TOUR DE COU AVEC POLAR

Description Couvre-chef multifonction

Tissu : Moitié microfibre, moitié micropolaire – 100% polyester

Tour de tête 53/62 cm

Lavable à minimum 30°C

Couleur : gris anthracite

Taille Taille unique

III.6 Lot N° 5: Sport

VESTES DE TRAINING

Modèle distinct pour les **hommes et les femmes** (tableaux de tailles distincts).

38 à 64 pour les hommes et 36 à 50 pour les dames

Tissu :

Microfibre très léger et à séchage rapide en 100% polyester

Doublure mesh légère en 100 polyester

Confection :

Coupe moyenne

Veste verte avec empiècements au niveau des manches et sur la partie latérale de couleur noir pour créer un raccord esthétique avec le pantalon noir

Fermeture à glissière devant sur le milieu,

2 Poches enfilées obliques avec fermeture à glissière, zip avec protège glissière

Dos constitué d'une seule pièce

Col droit

Bas de manches élastiqué

Bas de la veste élastiqué avec élastique de serrage arrêté par un pointeau

Couleur

Vert (suivant pantone 5467C) et Noir
Solidité des teintures au lavage et à la transpiration

Logo

Logo imprimé en une couleur pantone dans le dos (environ 30cm*40cm) et sur la poitrine gauche (environ 8cm*10cm)

Prescription d'entretien

Lavable à minimum 30°C

PANTALONS DE TRAINING

Modèle distinct pour les **hommes et les femmes** (tableaux de tailles distincts).
38 à 64 pour les hommes et 36 à 50 pour les dames

Tissu :

Microfibre très léger et à séchage rapide en 100% polyester
Doublure mesh légère en 100 polyester

Confection :

2 Poches latérales zippées, zip avec protège glissière
Bas de pantalon zippé et élastiqué
Taille élastiquée avec cordon de serrage

Couleur

Noir

Logo

Logo imprimé en une couleur pantone sur le milieu de la cuisse gauche (environ 8cm*10cm)

Prescription d'entretien

Lavable à minimum 30°C

BERMUDAS DE SPORT

Taille : 36 à 64

Qualité :

Respirant et **léger**, offre un **transfert rapide de la transpiration** et laisse votre **peau sèche**.

Tissu :

Microfibre très léger et à séchage rapide en 100% polyester
Doublure mesh légère en 100 polyester

Confection :

Longueur sous le genou
2 Poches latérales zippées
Cordon de serrage à la taille

Couleur

Noir

Logo

Logo imprimé en une couleur pantone sur le milieu de la cuisse gauche (environ 8cm*10cm)

Prescription d'entretien

Lavable à minimum 30°C

PAIRES DE CHAUSSURES MULTISPORTS

Chaussure d'entraînement polyvalente (intérieur et extérieur)
Semelle d'usure en caoutchouc résistant avec motif d'adhérence pour toutes surfaces

Dessus en cuir souple noir

Pointures livrables

De 36 à 48

III.7 Lot N° 6: Accessoires

CASQUETTES ÉTÉ

100% coton sergé broissé épais

Caquette 6 panneaux

Visière (sandwich) préformée recouverte du tissu de base

Fermeture arrière réglable par boucle métallique avec un passant

Couleur : Vert kaki.

Logo : Brodé en blanc sur le fronton avant.

CEINTURES À BOUCLE AUTOMATIQUE

Ceinture en polyester noir avec boucle automatique en métal.

Dimensions : ±110 cm x ±4 cm

CHAUSSETTES ÉTÉ

Chaussettes de travail légères, destinées à être utilisées durant 8 heures dans des chaussures de travail et de sécurité.

Modèle mi -mollets

Couleur : NOIR

Pointure : 36 à 48

Composée principalement de coton et de polyamide

Talons renforcés

CHAUSSETTES HIVER

Chaussettes de travail épaisses, destinées à être utilisées durant 8 heures dans des chaussures de travail et de sécurité.

Modèle mi -mollets

Couleur : NOIR

Pointure : 36 à 48

Composée principalement de laine et de polyamide

Talons renforcés

CHAUSSONS THERMIQUES

Trois couches ;

Traitement antibactérien ;

EN 17246, 13571, 13572;

Pointures : 36 à 47.

PINCES SERRE PANTALON

Pince serre pantalon auto-enroulante.

Dimensions : environ 430 x 30 mm.

Finition velours à l'arrière.

Couleur : jaune fluo réfléchissant.

SIFFLETS

Sifflet plastique avec cordelière
Couleur noir

ANNEXE A : FORMULAIRE D'OFFRE

OFFRE DE PRIX POUR LE MARCHE AYANT POUR OBJET
"FOURNITURE DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES D'UNIFORME CERTIFIÉS ÊTRE PRODUIT DANS LE
RESPECT DES SEUILS RÉGLEMENTAIRES EN SUBSTANCES NOCIVES ET DÉCLARÉS ÊTRE PRODUITS
DANS LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DES TRAVAILLEURS"

Procédure négociée directe avec publicité

Personne physique

Le soussigné (nom et prénom) :

Qualité ou profession :

Nationalité :

Domicile (adresse complète) :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Personne de contact :

OU (1)

Personne morale

La firme (dénomination, raison sociale) :

Nationalité :

ayant son siège à (adresse complète) :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Personne de contact :

représentée par le(s) soussigné(s) :

(Les mandataires joignent à leur offre l'acte authentique ou sous seing privé qui leur accorde ces pouvoirs ou une copie attestant la conformité de leur procuration à l'original. Ils peuvent se borner à indiquer les numéros des annexes au Moniteur belge qui a publié leurs pouvoirs.)

OU (1)

Association momentanée

Les soussignés en association momentanée pour le présent marché (nom, prénom, qualité ou profession, nationalité, siège provisoire) :

S'ENGAGE(NT) (SOLIDAIREMENT) SUR SES/LEURS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES À EXÉCUTER LE
MARCHÉ CONFORMÉMENT AUX CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER SPÉCIAL DES CHARGES DU
MARCHÉ PUBLIC SUSMENTIONNÉ :

Lot 1 "Pantalons"

aux prix unitaires mentionnés dans l'inventaire ci-annexé.

Délai de livraison (en jours de calendrier):

.....

Lot 2 "Polos, T-shirts, sweatshirts"

aux prix unitaires mentionnés dans l'inventaire ci-annexé.

Délai de livraison (en jours de calendrier):
.....

Lot 3 "Gilets"

aux prix unitaires mentionnés dans l'inventaire ci-annexé.

Délai de livraison (en jours de calendrier):
.....

Lot 4 "Froid"

aux prix unitaires mentionnés dans l'inventaire ci-annexé.

Délai de livraison (en jours de calendrier):
.....

Lot 5 "Sport"

aux prix unitaires mentionnés dans l'inventaire ci-annexé.

Délai de livraison (en jours de calendrier):
.....

Lot 6 "Accessoires"

aux prix unitaires mentionnés dans l'inventaire ci-annexé.

Délai de livraison (en jours de calendrier):
.....

Informations générales

Numéro d'immatriculation à l'ONSS :
Numéro d'entreprise (en Belgique uniquement) :

Paielements

Les paiements seront effectués valablement par virement ou versement sur le compte (IBAN/BIC)
..... de l'institution financière ouvert au nom de
..... .

Amélioration proposée par le soumissionnaire en cas de réunion de plusieurs lots :
.....

Attestations

A cette offre je joins/nous joignons :

* En application de l'article 60 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011, le soumissionnaire belge n'est pas obligé d'ajouter une attestation ONSS à son offre. Le pouvoir adjudicateur se renseignera lui-même. Les soumissionnaires étrangers joignent à leur offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'ils sont en règle par rapport à leurs obligations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où ils sont établis.

* En application de l'art. 63 de l'AR du 15 juillet 2011, le soumissionnaire belge n'est pas obligé d'ajouter une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles. Le pouvoir adjudicateur se renseignera lui-même. Les soumissionnaires étrangers joignent à leur offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'ils sont en règle par rapport à leurs obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où ils sont établis. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas.

Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire a été un acheteur privé par une attestation de l'acheteur ou à défaut simplement par une déclaration du fournisseur.

Documents à joindre à l'offre

Les documents requis par le cahier des charges, datés et signés, sont annexés à l'offre.

Fait à

Le

Le soumissionnaire,

Signature :

Nom et prénom :

Fonction :

Note importante

Les soumissionnaires ne peuvent se prévaloir des vices de forme dont est entachée leur offre, ni des erreurs ou omissions qu'elle comporte (article 87 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011).

(1) Biffer les mentions inutiles

ANNEXE B : INVENTAIRE**"FOURNITURE DE VÊTEMENTS ET D'ACCESSOIRES D'UNIFORME CERTIFIÉS ÊTRE PRODUIT DANS LE RESPECT DES SEUILS RÉGLEMENTAIRES EN SUBSTANCES NOCIVES ET DÉCLARÉS ÊTRE PRODUITS DANS LE RESPECT DES DROITS FONDAMENTAUX DES TRAVAILLEURS"****Lot 1 "Pantalons"**

| N° | Description | Type | Unité | Qt | PU en chiffres HTVA | Total HTVA |
|-------------------------------|-----------------------|------|-------|-----|---------------------|------------|
| 1 | Pantalons été homme | QP | pièce | 450 | | |
| 2 | Pantalons été femme | QP | pièce | 50 | | |
| 3 | Pantalons hiver homme | QP | pièce | 450 | | |
| 4 | Pantalons hiver femme | QP | pièce | 50 | | |
| Total lot 1 Hors TVA : | | | | | | |
| TVA 21% : | | | | | | |
| Total lot 1 TVAC : | | | | | | |

Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. La quantité de produits x le prix unitaire doit cependant être à chaque fois arrondi à 2 chiffres après la virgule.

Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d'offre.

Fait à le Fonction:

| |
|---------------------------------|
| Nom et prénom: Signature: |
|---------------------------------|

Lot 2 "Polos, T-shirts, sweatshirts"

| N° | Description | Type | Unité | Qt | PU en chiffres HTVA | Total HTVA |
|-------------------------------|-------------------------------------|------|-------|-----|---------------------|------------|
| 1 | T-shirts manches courtes | QP | pièce | 750 | | |
| 2 | T-shirts manches longues | QP | pièce | 750 | | |
| 3 | T-shirt col V manches courtes homme | QP | pièce | 5 | | |
| 4 | T-shirt col V manches courtes femme | QP | pièce | 10 | | |
| 5 | Polos manches courtes homme | QP | pièce | 800 | | |
| 6 | Polos manches courtes femme | QP | pièce | 200 | | |
| 7 | Polos manches longues homme | QP | pièce | 800 | | |
| 8 | Polos manches longues femme | QP | pièce | 200 | | |
| 9 | Sweatshirts | QP | pièce | 300 | | |
| Total lot 2 Hors TVA : | | | | | | |
| TVA 21% : | | | | | | |
| Total lot 2 TVAC : | | | | | | |

Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. La quantité de produits x le prix unitaire doit cependant être à chaque fois arrondi à 2 chiffres après la virgule.

Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d'offre.

Fait à le Fonction:

Nom et prénom: Signature:

Lot 3 "Gilets"

| N° | Description | Type | Unité | Qt | PU en chiffres HTVA | Total HTVA |
|-------------------------------|--------------------|------|-------|-----|---------------------|------------|
| 1 | Gilets été homme | QP | pièce | 150 | | |
| 2 | Gilets été femme | QP | pièce | 50 | | |
| 3 | Gilets hiver homme | QP | pièce | 150 | | |
| 4 | Gilets hiver femme | QP | pièce | 50 | | |
| Total lot 3 Hors TVA : | | | | | | |
| TVA 21% : | | | | | | |
| Total lot 3 TVAC : | | | | | | |

Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. La quantité de produits x le prix unitaire doit cependant être à chaque fois arrondi à 2 chiffres après la virgule.

Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d'offre.

Fait à le Fonction:

Nom et prénom: Signature:

Lot 4 "Froid"

| N° | Description | Type | Unité | Qt | PU en chiffres HTVA | Total HTVA |
|----|-------------|------|-------|----|---------------------|------------|
|----|-------------|------|-------|----|---------------------|------------|

| N° | Description | Type | Unité | Qt | PU en chiffres HTVA | Total HTVA |
|-------------------------------|--|------|-------|-----|---------------------|------------|
| 1 | Chemisettes thermiques manches longues | QP | pièce | 500 | | |
| 2 | Caleçons longs thermiques | QP | pièce | 500 | | |
| 3 | Bonnets hiver | QP | pièce | 250 | | |
| 4 | Tours de cou microfibre/polar | QP | pièce | 250 | | |
| Total lot 4 Hors TVA : | | | | | | |
| TVA 21% : | | | | | | |
| Total lot 4 TVAC : | | | | | | |

Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. La quantité de produits x le prix unitaire doit cependant être à chaque fois arrondi à 2 chiffres après la virgule.

Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d'offre.

Fait à le Fonction:

Nom et prénom: Signature:

Lot 5 "Sport"

| N° | Description | Type | Unité | Qt | PU en chiffres HTVA | Total HTVA |
|----|--------------------------|------|-------|----|---------------------|------------|
| 1 | Vestes de training homme | QP | pièce | 80 | | |

| N° | Description | Type | Unité | Qt | PU en chiffres HTVA | Total HTVA |
|-------------------------------|-----------------------------|------|-------|-----|---------------------|------------|
| 2 | Vestes de training femme | QP | pièce | 20 | | |
| 3 | Pantalons de training homme | QP | pièce | 80 | | |
| 4 | Pantalons de training femme | QP | pièce | 20 | | |
| 5 | Bermuda ¾ de sport | QP | pièce | 50 | | |
| 6 | Basquets multisport | QP | pièce | 100 | | |
| Total lot 5 Hors TVA : | | | | | | |
| TVA 21% : | | | | | | |
| Total lot 5 TVAC : | | | | | | |

Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. La quantité de produits x le prix unitaire doit cependant être à chaque fois arrondi à 2 chiffres après la virgule.

Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d'offre.

Fait à le Fonction:

Nom et prénom: Signature:

Lot 6 "Accessoires"

| N° | Description | Type | Unité | Qt | PU en chiffres HTVA | Total HTVA |
|---|--------------------------------|------|-------|-----|---------------------|------------|
| 1 | Casquettes été | QP | pièce | 250 | | |
| 2 | Ceintures à boucle automatique | QP | pièce | 250 | | |
| 3 | Chaussettes été | QP | pièce | 750 | | |
| 4 | Chaussettes hiver | QP | pièce | 750 | | |
| 5 | Chaussons thermiques | QP | pièce | 50 | | |
| 6 | Pince serre pantalon | QP | pièce | 250 | | |
| 7 | Sifflets | QP | pièce | 100 | | |
| Total lot 6 Hors TVA : | | | | | | |
| TVA 21% : | | | | | | |
| Total lot 6 TVAC : | | | | | | |
| <p><i>Les prix unitaires doivent être mentionnés avec 2 chiffres après la virgule. La quantité de produits x le prix unitaire doit cependant être à chaque fois arrondi à 2 chiffres après la virgule.</i></p> <p>Vu, vérifié et complété avec les prix unitaires, les totaux partiels et le total global qui ont servi à déterminer le montant de mon offre de ce jour, pour être joint à mon formulaire d'offre.</p> <p>Fait à le Fonction:</p> | | | | | | |

Nom et prénom: Signature: